

2.5.1 CARACTERISTIQUES FONCIERES : PROPRIETES PUBLIQUES

PROPRIETES DES COLLECTIVITES ET INSTITUTIONS

Le document a pour objectif de visualiser la localisation des propriétés des collectivités et des institutions.

Il est intéressant de relever ici la bonne situation des parcelles publiques, à la périphérie immédiate du noyau moyen-âgeux, dans des secteurs à la fois sensibles d'un point de vue "environnemental" et clés dans l'aménagement et le développement à venir des infrastructures communales.

Nous relèverons tout spécialement deux grandes parcelles propriétés de la commune d'Hermance, une à l'entrée sud du village et l'autre (ensemble de deux parcelles contigües), le long de l'Hermance, sur lesquelles est construite l'école primaire aujourd'hui à l'étroit.

La commune d'Hermance est par ailleurs propriétaire de deux petites parcelles dispersées dans la commune (route de Chevrens et chemin de la Chapelle) mais intéressantes dans l'optique de mises en valeur paysagères de certains lieux.

Le canton de Genève est propriétaire du terrain de la salle communale au bord du lac et, ponctuellement, d'une bande de terrain le long de la route d'Hermance destinée à son futur élargissement.

En ce qui concerne les terrains appartenant à des organismes semi-publics, nous relèverons :

- une parcelle importante propriété de l'église catholique et incluant la Tour d'Hermance, l'EMS de la Fondation La Tour et tout le coteau qui lui sert de socle
- une très belle et grande propriété appartient à la Fondation Brocher peu avant l'arrivée dans le village entre la route d'Hermance et le lac
- le terrain de football du FC Hermance, situé sur le plateau des Sarrasins, propriété privée du club

Dans les éléments complémentaires du relevé, il est à remarquer qu'environ un quart de la côte lémanique communale, localisée d'un seul tenant, est accessible au public.

En ce qui concerne les servitudes le long de la route d'Hermance, nous noterons qu'il existe par endroits des servitudes à l'usage de route, prévues en vue de l'élargissement de cette artère.

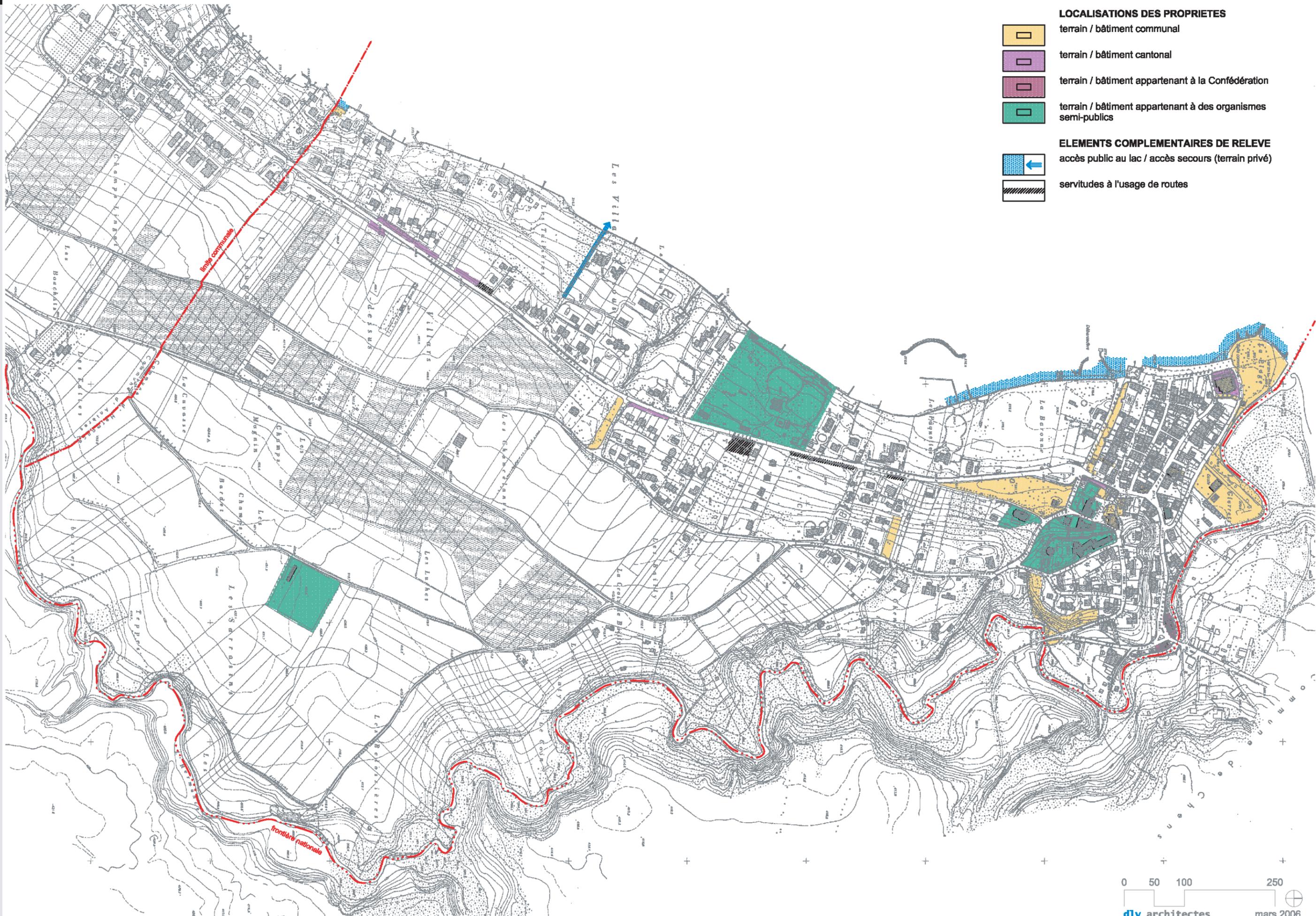


Salle communale



Douane

CARACTERISTIQUES FONCIERES
PROPRIETES DES COLLECTIVITES ET INSTITUTIONS



LOCALISATIONS DES PROPRIETES

-  terrain / bâtiment communal
-  terrain / bâtiment cantonal
-  terrain / bâtiment appartenant à la Confédération
-  terrain / bâtiment appartenant à des organismes semi-publics

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES DE RELEVÉ

-  accès public au lac / accès secours (terrain privé)
-  servitudes à l'usage de routes